

# P'tite Maison Folie

Un lieu et un projet  
par et pour  
les citoyen·nes

Avec le soutien de  
Mars-Mons arts de la scène | mars >



*Nous sommes un lieu ouvert à toutes et tous et un projet commun entre citoyen·nes, institutions, entreprises, artistes et associations. Nous retissons du lien et redonnons du pouvoir d'action pour vivre, expérimenter, co-construire et transmettre d'autres modèles de société sur notre territoire.*

Fin 2020, suite à la crise covid, une poignée de volontaires au sein de Mars – Mons arts de la scène se lance un défi un peu fou : rendre à la Maison Folie, lieu culturel emblématique installé dans une ancienne école, son lien au quartier. Commence alors l'aventure de la « jachère », une période test, un laboratoire pour se donner le temps d'écouter le territoire, d'expérimenter des projets, de se tromper, de recommencer et d'installer petit à petit le projet.

Une consultation citoyenne et de nombreuses aventures plus tard, le projet a bien grandi ! Après 3 ans d'existence, il offre un espace partagé ouvert en continu, de nombreuses salles à disposition pour organiser des activités, des groupes de travail thématiques pour co-construire des projets autour de passions communes et des comités supports transversaux pour permettre à chacun·e de s'impliquer dans l'organisation de la vie du lieu et du projet. Le tout de manière participative et collaborative grâce à la gouvernance partagée.

Deux associations ont également posé leurs valises pour y développer leurs activités : Article 27 et l'Accorderie de Mons.

Cette belle communauté de plus de 106 bénévoles (depuis peu constituée en asbl) a posé les mots sur cette aventure collective :

« Nous sommes un lieu ouvert à toutes et tous et un projet commun entre citoyen·nes, institutions, entreprises et associations. Nous retissons du lien et redonnons du pouvoir d'action pour vivre, expérimenter, co-construire et transmettre d'autres modèles de société sur notre territoire. »

Depuis septembre 2024, des travaux de rénovation énergétique ont démarré à la Maison Folie et ce, pour une durée de deux ans.

C'est avec enthousiasme que nous ouvrons donc un nouveau chapitre : celui de la P'tite Maison Folie, la nouvelle demeure provisoire du projet située à quelques pas de la Grand place !

Entrez, c'est ouvert.

**Historique du projet** ..... 6

**La Maison Folie en travaux** ..... 14

1. Une vision
2. Les transformations espace par espace
3. Les économies d'énergie

**La P'tite Maison Folie, lieu de transition** ..... 22

**Le projet aujourd'hui** ..... 26

1. Une vision
  - Notre pourquoi
  - Nos missions
  - Nos valeurs
2. Un lieu
  - Des espaces partagés
  - Des espaces habités
  - Des espaces mis à disposition
3. Une dynamique citoyenne
  - Groupes thématiques
  - Groupes supports
  - L'asbl de citoyen·nes
4. Un fonctionnement: la gouvernance partagée
5. Le projet en quelques chiffres

**Le projet demain** ..... 44

# Historique du projet

Décembre 2020 →  
septembre 2024



**Fin 2020**  
**Les graines**  
**et la mise en jachère,**  
**déclat et lancement**  
**du projet.**

Inspirée par la dynamique des tiers-lieux et bousculée par les mises à l'arrêt successives du secteur culturel durant la crise covid, une poignée de volontaires au sein de Mars – Mons arts de la scène se lance un défi un peu fou: faire de la Maison Folie un lieu qui appartienne aux citoyen-nés. L'approche choisie est la « jachère »\*: une période d'écoute et de test.



Une inspiration:  
 Les Grands Voisins, Tiers-lieu parisien



**Janvier 2021**  
**L'engrais: convaincre!**

Le premier pas – une fois l'idée germée – a été de convaincre le comité de direction de Mars et les services concernés de la Ville de l'intérêt de la démarche et de concevoir ensemble le développement du projet.

\* Pratique agricole qui consiste à maintenir inutilisé un terrain pendant une certaine période afin de lui permettre de reconstituer ses réserves avant de semer.

**Septembre 2021**  
**Le terreau:**  
**la consultation citoyenne**

Quels sont vos besoins, vos envies, vos projets pour le futur de la Maison Folie? Une question posée à plus de 250 citoyen-nés via un questionnaire en ligne, une permanence à heure fixe et la mise sur pied d'un concept original « les jattes de folie »\* comme moyen de collecter la matière première d'un projet en devenir.

Soirée d'ouverture des Groupes de Travail



Jatte de Folie



**Février 2022**  
**Les semis: la Maison du projet et les groupes**  
**de travail citoyens « jardiniers »**

Sur base des conclusions de la consultation citoyenne:

- Ouverture d'une « maison du projet » à la Margin'halle; un lieu partagé gratuit où l'on peut se poser, se rencontrer, organiser des réunions ou des activités.
- Création de groupes citoyens pour fabriquer des projets autour de nombreuses thématiques: musique, fais-le toi même, bien-être, cuisine, fabrication de bière, fêtes...
- Création de groupes citoyens pour soutenir le projet Maison Folie: communication, éco-admin, aménagement du site, comité lieu de vie, comité jattes de folie...

\* une rencontre autour d'un café-croissant

**Dès mars 2022**  
**Ça pousse !**  
**Les premiers projets**

Bière brassée localement, fête des voisins, journée bien-être, jam musicale, projet de cuisine partagée, occupation de la maison du projet par de multiples activités... On fabrique, on essaye, on teste.



**Octobre 2022**  
**Première récolte :**  
**le bilan de l'année 1**

286 personnes d'horizons très différents consultées, 273 besoins, envies ou projets récoltés, 179 créneaux horaires mis à disposition des citoyen·nes, 45 citoyen·nes impliqué·es dans 6 groupes de travail thématiques, la constitution d'un réseau de partenaires, une programmation artistique en lien avec le projet, la naissance d'une gouvernance partagée : les expériences sont positives, le lieu s'ouvre, son image change...



**Mars 2023**  
**Ça pousse encore :**  
**création de nouveaux groupes de travail**

Nouveaux arrivés, nouvelles envies. Apparaissent alors trois nouveaux groupes de travail thématiques : journal de quartier, jardinage, jeunesse.



**23 juin 2023**  
**Première assemblée des jardiniers**

Retour sur l'année écoulée. La communauté redéfinit les valeurs et le mantra du projet.

**Janvier 2023**  
**On agrandit le terrain :**  
**l'Espace des Possibles s'ouvre aux citoyen·nes**

Face aux demandes croissantes de projets et d'occupations citoyennes, on met en jachère un second espace, plus grand : l'Espace des Possibles (8 classes et une halle centrale).

**Octobre 2023**

### Deuxième récolte: le bilan de l'année 2

875 créneaux horaires mis à disposition des citoyen-nes, 186 occupant-es différent-es, 80 citoyen-nes impliqué-es dans des groupes thématiques qui eux aussi évoluent... Certains sommeillent (groupe cuisine) ou disparaissent (fais-le-toi-même) tandis que d'autres émergent (cfr ci-dessus). On accueille un nouvel habitant permanent: l'asbl l'Accorderie avec sa boutique «C'est cadeau!».



**Janvier 2024**

### Création de nouveaux groupes de travail

Ça ne cesse de pousser! Nouvelle arrivée de groupes de travail et donc de projets: groupe bibliothèque des interstices et groupe bar.



### 4 avril 2024 Une annonce qui déménage!

La Ville de Mons, Mars-Mons arts de la scène, IDEA, l'atelier d'architecture MATADOR et les 80 citoyen-nes impliqué-es dans le projet communiquent à la presse pas mal de changements pour le projet Maison Folie: des travaux de rénovation énergétique et un déménagement!

**7 septembre 2024**

### Deuxième assemblée des jardinier-es et création de l'asbl

La communauté de la Maison Folie s'est rassemblée pour faire le point sur le projet et se projeter dans le futur! Un moment important qui a également acté la constitution de l'asbl du Collectif Citoyen de la Maison Folie! L'autogestion citoyenne se renforce et se structure!



**26 septembre 2024**

### La Maison qui Marche, un déménagement festif et artistique

Mars remet les clés de la Maison Folie à la Ville de Mons pour deux ans de travaux de rénovation énergétique. La communauté déménage en parade et s'installe à la P'tite Maison Folie, à deux pas de la Grand Place.

# La Maison Folie en travaux

2024 → 2026

1. Un projet architectural ambitieux
2. Les transformations espace par espace
3. Les économies d'énergie



Depuis septembre 2024, le site de la Maison Folie est fermé pour deux années (2024 - 2026) afin de bénéficier d'importants travaux de rénovation énergétique permis grâce à un subside octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Plan de relance européen. C'est l'atelier d'architecture MATADOR qui a été désigné par la Ville de Mons pour accompagner le nouveau devenir du site.

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage ainsi que toute la surveillance du chantier seront, quant à eux, gérés par l'agence de développement territorial IDEA.

1

## Un projet architectural ambitieux

**Un projet qui s'inscrit dans le même état d'esprit que celui des transformations architecturales effectuées en 2002.**

Avec ce nouveau projet, l'atelier d'architecture MATADOR poursuit le travail qu'il a entamé en avril 2002 lors de la première transformation architecturale de la Maison Folie. L'état d'esprit à l'époque ? Assurer une capacité d'appropriation maximale des lieux pour que les occupant-es soient des habitant-es, même temporaires, des lieux et non de simples passant-es, mettre « l'accès » à la culture au centre des préoccupations.

Le projet de 2023 perpétue cet esprit et s'y inscrit spontanément en considérant la Maison Folie comme un « espace autre », comme le lieu de l'utopie réalisée de la citoyenneté.

**Une approche qui vise les économies d'énergie, une requalification du système d'entrée et la lisibilité du site.**

Le projet actuel prend l'organisation fonctionnelle liée aux usages comme une ligne de conduite. Dès lors, les orientations prises sont les suivantes :

- faire des économies afin de rester dans l'épure budgétaire
- faire des choix programmatiques afin de canaliser la demande des activités potentielles
- donner à l'Espace des Possibles une dimension plus vaste et des équipements plus adéquats
- revégétaliser
- assurer la visibilité et l'identité du lieu
- travailler l'hyper-compacité
- réduire les interventions contemporaines au strict nécessaire.

2

## Les transformations espace par espace

**Une entrée publique clarifiée : la rue des Arbalestriers**

Le projet propose de hiérarchiser les différentes entrées tout en clarifiant les statuts des différents sols extérieurs. Ainsi, l'entrée principale se positionne sur la rue des Arbalestriers.

En effet, cette voirie principale parcourt le centre de Mons du nord au sud. Cette nouvelle entrée affirme donc le lien de la Maison Folie avec l'ensemble du centre ville. L'entrée s'accompagne d'un « trottoir » qui traverse le site de part en part et

divise les espaces publics entre une cour principale et une cour de services. Il permet en outre de desservir directement le bâtiment administratif, la Margin'Halle et la salle des Arbalestriers.

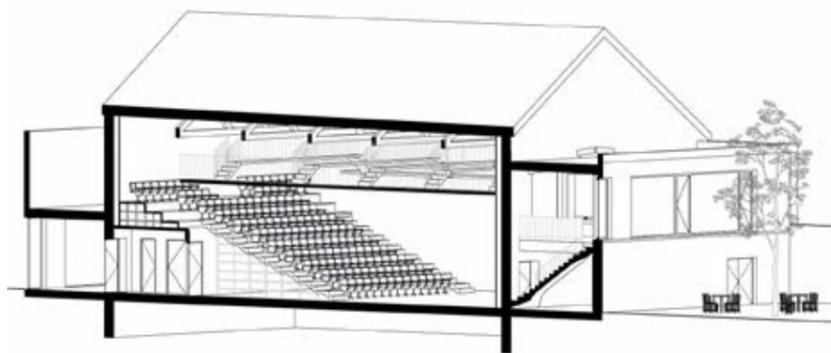
L'entrée située rue du Gouvernement est de-facto requalifiée en entrée de service. Elle permet notamment aux véhicules d'accéder à l'ensemble des édifices pour des livraisons ou des déchargements.



## Une salle des Arbalétriers inversée, équipée d'un gradin rétractable

Le projet propose d'inverser le sens de la salle afin de positionner son entrée sur la cour principale. Deux bâtiments annexes à la salle sont construits afin de pouvoir accueillir les espaces servants de la salle. Le premier renferme le hall d'entrée et les appareils techniques. Le second abrite le stock d'arrière-scènes et les nouvelles loges, au bord du jardin. Un sas d'entrée, sous les gradins, permet de créer un lieu de transition entre le volume conservé de la salle

et le hall, ainsi que d'accéder à des sanitaires placés sous le balcon fixe des gradins. Des gradins amovibles assurent une flexibilité d'usage qui permet une diversification de la programmation de ce lieu. La salle « fait peau neuve », littéralement, par le biais d'une nouvelle façade intérieure, acoustiquement performante, en terre cuite pour préserver l'esprit du lieu.



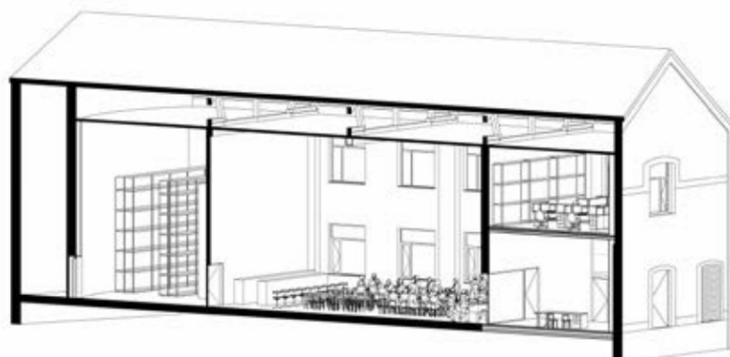
## La Margin'halle : espace d'accueil, stock et bureaux régisseur-ses

Elle accueillera les fonctions d'accueil sur le site, de bar, d'espace de détente et de restauration, de café/pique-nique; de stock général et d'un lieu de travail pour l'équipe des régisseur-ses.

Les châssis seront composés de manière similaire à ceux de l'Espace des Possibles et du bâtiment administratif afin de réaliser l'unité de composition d'édifices à la base identiques.

Une grande majorité des baies de fenêtres seront ré-ouvertes pour les mêmes ambitions de vues, de ventilation et de lumière naturelles nécessaires aux activités intérieures.

L'espace réservé aux régisseur-ses sera disposé à l'étage du hall d'entrée et d'accueil qui est à cette fin restitué.

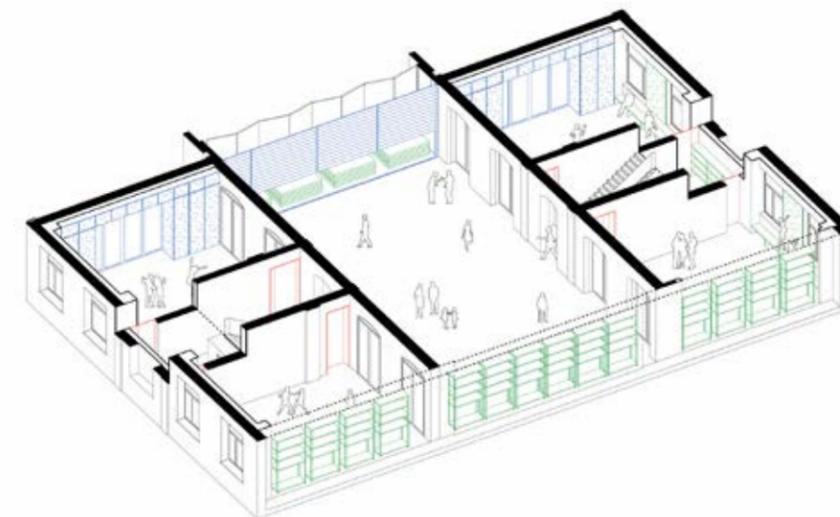


## L'espace des Possibles continue à bien porter son nom

L'Espace des Possibles accueillera les fonctions de salle de répétition, espaces privatisables, espace zen/ yoga, espace d'exposition, espace de production de théâtre, workshop cuisine.

Par son échelle, son positionnement en bord de cour centrale et l'intervention du grand portique des années 2000, l'édifice occupera une place déterminante dans le dispositif général du site.

Le cadre de scène, à l'échelle de la ville, et la porte monumentale assureront et détermineront la réversibilité de la salle centrale et permettront ainsi de réaliser ce que Matador appelait à l'époque un théâtre urbain. C'est l'une des clefs de l'attractivité du lieu et de son potentiel de créativité en termes de spectacles et d'événements divers.



## Le bâtiment administratif

Le bâtiment administratif accueillera les fonctions de bureaux, salles de réunions, salle de co-working avec les sanitaires nécessaires et une kitchenette de proximité.

L'édifice se déploiera à la frontière de deux espaces majeurs que sont la rue des Arbalétriers et la cour du site. Il est à la fois « entre » et « le long de » et revendique ainsi son « hyper-urbanité ».



## Des abords qui revégétalisent le site

Le projet propose de travailler la Maison Folie comme un « espace autre », comme lieu de l'utopie réalisée de la citoyenneté. La déminéralisation du site participe donc activement à donner ce sentiment d'« ailleurs » au site. La nature sera donc présente sur le site à travers :

- Le jardin des artistes (situé en face des nouvelles loges de la Salle des Arbalétriers)
- Un grand potager citoyen et participatif de 20 m de long sur 4 dans la cour centrale (pour remplacer les anciennes loges)
- Une épaisseur végétale formée par de nombreux arbres aux différentes tailles plantés sur les jardins en façade le long de la rue des Arbalétriers.

En plus de cette réintroduction végétale, la majorité des revêtements de sol choisis seront perméables à l'eau afin de favoriser le retour direct des eaux de pluie vers les nappes phréatiques, et de soulager le réseau d'égouttage.



## 3

## Les économies d'énergie

La proposition s'inscrit dans l'air du temps, celle de la sobriété. Les panneaux solaires photovoltaïques placés sur les pans est et ouest de la toiture de la salle des Arbalétriers garantiront une production annuelle d'électricité représentant minimum 25% de la consommation électrique actuelle.

Les mesures à prendre dans le cadre de l'OCRE\* annonce une réduction estimée des consommations globales en énergie primaire (hors rénovation de la chaufferie) de 68,85%, réparti comme suit :

- Chauffage : 47,75%
- Relamping : 11,5%
- Production photovoltaïque : 9,6%.

Tenant compte des mesures prises dans le cadre de ce projet, l'estimation de la réduction globale des consommations de chauffage estimée théorique est de 55%, ce qui représente 8% d'amélioration supplémentaire par rapport aux estimations de l'OCRE.

\*OCRE: Observatoire des coûts de la rénovation énergétique

# -69%

de consommation globale en énergie primaire

Suivez l'actualité du chantier sur nos réseaux Facebook et Instagram

# La P'tite Maison Folie, lieu de transition

2024 → 2026



**Travaux obligent, la Maison Folie a fait ses valises et s'est installée depuis septembre 2024 au 46, rue de Nimy à deux pas de la Grand-Place: la P'tite Maison Folie.**

Cette charmante maison de maître appartient à la Province de Hainaut et est louée par Mars pour une durée minimale de deux ans. Un nouveau quartier, de nouveaux-elles voisin-es... Une belle aventure pour le projet qui passe donc de 4000 m<sup>2</sup> à 400 m<sup>2</sup> et continue de se déployer dans une nouvelle dynamique!

Pour célébrer cette transition, une parade citoyenne, festive, artistique et haute en couleurs a été organisée le 26 septembre 2024: *La Maison qui marche*. Orchestrée par Alexandre Demat, Maelan Lemeur et Maxime Van Roy avec l'ensemble des équipes et des participant-es du projet, elle a célébré l'énergie, la convivialité et les habitant-es qui font vivre ce projet au quotidien. L'âme de la Maison Folie a ainsi trouvé sa place dans son nouveau foyer...

Revivre l'événement en écoutant le podcast de l'Amicale



# Le projet aujourd'hui

1. Un projet engagé
2. Un lieu
3. Une dynamique citoyenne
4. Un fonctionnement: la gouvernance partagée
5. Le projet à la P'tite Maison Folie en quelques chiffres



## Le point de départ

Pourquoi recréer du lien et expérimenter d'autres manières de faire à la Maison Folie? Parce qu'aujourd'hui, nous faisons de plus en plus face à l'isolement social, à l'individualisme; parce que la planète est à bout de souffle et que nous pensons qu'activer l'initiative, la créativité, le pouvoir d'action des citoyen·nes peut nous permettre de réapprendre à agir ensemble sur des enjeux locaux et sociétaux.



## Notre vision

*Nous sommes un lieu ouvert à toutes et tous, un projet commun entre citoyen·nes, institutions, entreprises, artistes et associations. Nous retissons du lien et redonnons du pouvoir d'action pour vivre, expérimenter, co-construire et transmettre d'autres modèles de société sur notre territoire.*

## Nos missions

- **Offrir** des espaces partagés et accueillants propices à la rencontre.
- **Accueillir** et proposer des activités artistiques, culturelles et citoyennes.
- **Co-construire** des projets collectifs.
- **Inspirer**, expérimenter documenter, analyser, transmettre dans une démarche laboratoire permanente.



Après trois années d'expérimentation, il semblerait que le mode « jachère », qui avait guidé les premiers pas du projet (voir p.8), ait été adopté comme un état d'esprit de la Maison Folie. Y aller pas à pas, faire avec ce qui est vivant, demander l'avis, faire ensemble sont devenus les traits de caractère principaux du projet.

## Nos valeurs

### Durabilité

**Ancrage local / transition écologique, sociale et solidaire / transmission**

Nous avons à cœur d'agir aujourd'hui sans mettre en péril demain. Le projet se met au service de l'écosystème local et a pour ambition d'activer le pouvoir de chacun·e d'agir pour un territoire plus fertile, plus résilient et plus respectueux des humains et autres vivants qui l'habitent.



### Créativité

**Esprit laboratoire / expérimentation / imagination**

L'expérimentation fait partie intégrante de la vie du projet. L'échec est permis et considéré comme fertile. Nous sommes aussi convaincu·es que l'imagination et la créativité sont des super-pouvoirs face aux défis d'aujourd'hui.



### Faire ensemble

**Coopération / transparence / pouvoir citoyen**

À la Maison Folie, nous stimulons l'initiative et facilitons la rencontre en vue de l'action commune. Nous créons et respectons les conditions d'une coopération harmonieuse. Nous considérons que la transparence est une condition *sine qua non* à la confiance. Nous accordons une attention particulière à la vie des collectifs qui composent la communauté.



### Vivre ensemble

**Ouverture / diversité / accessibilité / inclusivité / citoyenneté**

La Maison Folie est un lieu de diversités culturelles, sociales et de pensée où chacun·e peut trouver sa place. Les personnes qui y œuvrent accueillent tout le monde et toute proposition sans jugement a priori pour autant qu'il ou elle respecte ce principe d'ouverture et les valeurs du projet.



La P'tite Maison Folie, c'est 400 m<sup>2</sup> au cœur de la cité montoise avec 10 salles à disposition des artistes, des citoyen·nes, institutions, entreprises...

C'est avant tout un espace ouvert en continu où il fait bon vivre et où l'on se sent comme chez soi... Que ce soit pour y boire un café, télétravailler, rencontrer des gens sympas, assister à un petit concert ou participer à un atelier cuisine, il s'y passe toujours quelque chose!

## Un espace partagé

### Le Salon

Entrez, c'est ouvert! La Maison Folie, c'est d'abord un espace partagé appelé « Le Salon ». Equipé de tables, chaises, canapés, zones de calmes, coin café, wifi, bar à prix libre, il vous est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h.



## Des espaces habités

### Les bureaux de Mars, Article 27, et de L'Accorderie de Mons

À la P'tite Maison Folie, il y a aussi des habitant·es permanent·es: les équipes de Mars - Mons arts de la scène dédiées au projet Maison Folie, l'asbl Article 27 (qui veille à rendre la culture accessible aux plus démun·es) et L'Accorderie de Mons (une association active dans l'échange de services et aux manettes de la boutique 100% gratuite « C'est cadeau! »).

La Boutique « C'est cadeau! » est ouverte les lundis et les mercredis de 10h30 à 17h30 et 2 vendredis par mois de 10h30 à 13h.



## Des espaces mis à disposition

Le projet Maison Folie, c'est permettre à chacun-e de développer son projet! C'est pourquoi nous mettons des espaces à disposition des citoyen-nes, artistes, entreprises, associations.

### Quand puis-je réserver?

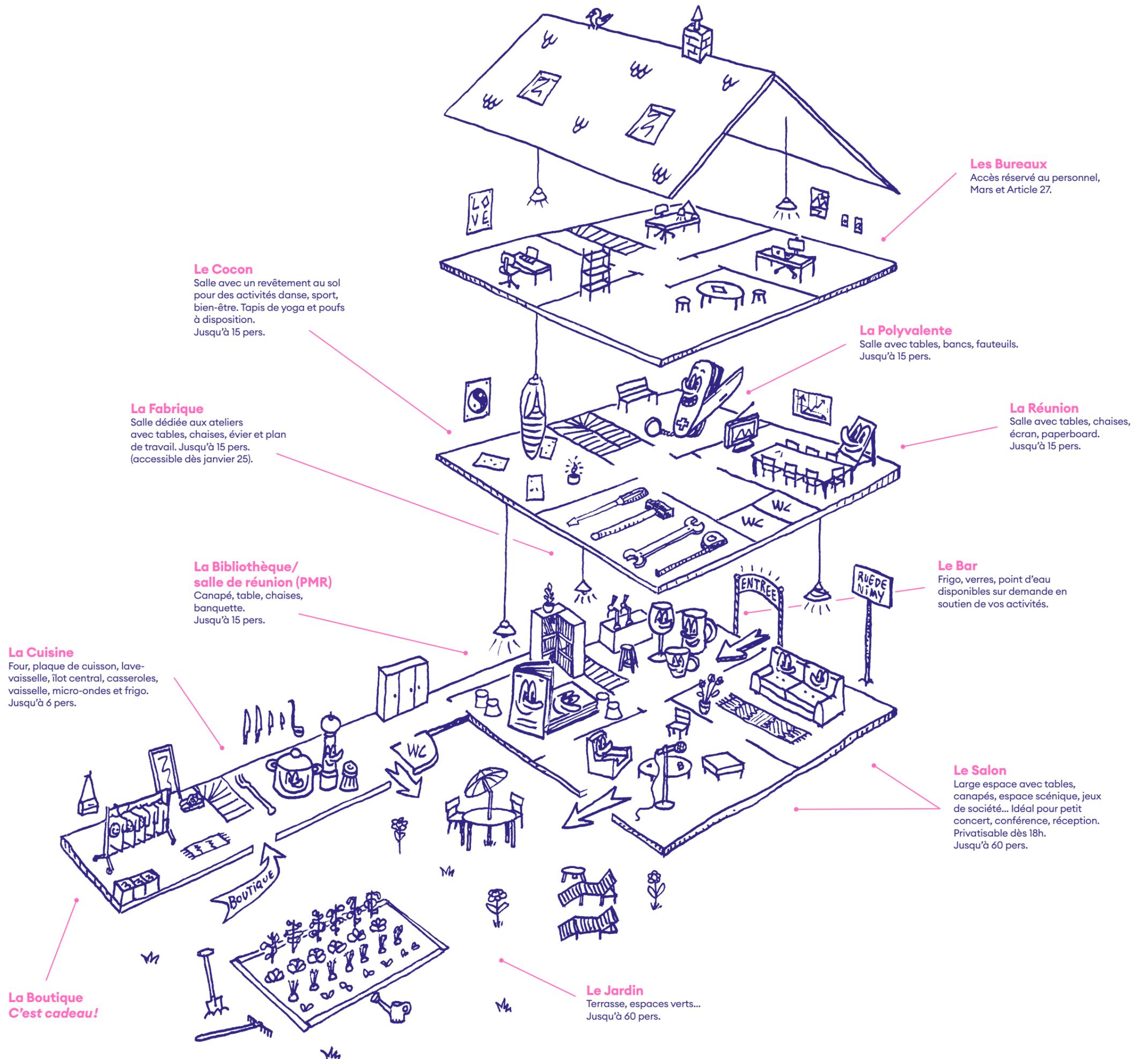
Du lundi au jeudi et le dimanche de 9h à 23h.  
Les vendredis et samedis de 9h à 00h.

### Combien ça coûte?

Votre événement est gratuit?  
La réservation est gratuite!  
Votre événement est payant?  
10% de votre chiffre d'affaires (billetterie, bar, petite restauration) vous seront demandés.

### Où dois-je réserver?

[www.maisonfolie.be](http://www.maisonfolie.be) /  
[miseadispotion@maisonfolie.be](mailto:miseadispotion@maisonfolie.be)



**Les Bureaux**  
Accès réservé au personnel,  
Mars et Article 27.

**Le Cocon**  
Salle avec un revêtement au sol pour des activités danse, sport, bien-être. Tapis de yoga et poufs à disposition.  
Jusqu'à 15 pers.

**La Polyvalente**  
Salle avec tables, bancs, fauteuils.  
Jusqu'à 15 pers.

**La Réunion**  
Salle avec tables, chaises, écran, paperboard.  
Jusqu'à 15 pers.

**La Fabrique**  
Salle dédiée aux ateliers avec tables, chaises, évier et plan de travail. Jusqu'à 15 pers. (accessible dès janvier 25).

**Le Bar**  
Frigo, verres, point d'eau disponibles sur demande en soutien de vos activités.

**La Bibliothèque/salle de réunion (PMR)**  
Canapé, table, chaises, banquette.  
Jusqu'à 15 pers.

**Le Salon**  
Large espace avec tables, canapés, espace scénique, jeux de société... Idéal pour petit concert, conférence, réception. Privatisable dès 18h.  
Jusqu'à 60 pers.

**La Cuisine**  
Four, plaque de cuisson, lave-vaisselle, îlot central, casseroles, vaisselle, micro-ondes et frigo.  
Jusqu'à 6 pers.

**La Boutique**  
C'est cadeau!

**Le Jardin**  
Terrasse, espaces verts...  
Jusqu'à 60 pers.

## Des groupes thématiques

Né de la consultation citoyenne, les groupes thématiques sont des groupes de citoyen·nes animé·es par une passion commune. Ensemble, ils créent des projets. Le facilitateur ou la facilitatrice du groupe contribue également au pilotage transversal de la Maison Folie en participant chaque semaine au comité de coordination du projet.

Les groupes sont ouverts à toutes et tous.



### Envie de dynamiser l'activité des jeunes à Mons?

Le groupe jeunesse a pour mission de faire de la Maison Folie un espace d'expression et d'activités pour les 12-22 ans.  
→ [jeunesse@maisonfolie.be](mailto:jeunesse@maisonfolie.be)



### Faire la fête, ça nous connaît!

Le comité des fêtes imagine, organise et coordonne les événements rassembleurs comme la fête de quartier, le marché de Noël, Halloween...  
→ [fetes@maisonfolie.be](mailto:fetes@maisonfolie.be)



### Impro-clown, marche, yoga, méditation... Le bien-être n'a pas de secret pour nous!

Les membres du groupe proposent de prendre soin de soi et des autres à la P'tite Maison Folie.  
→ [bienetre@maisonfolie.be](mailto:bienetre@maisonfolie.be)

### Passionné·es de jardinage?

Le groupe jardin se réunit tous les mardis de 16h30 à 18h30 pour cultiver le potager collectif, aménager et soigner les espaces verts de la P'tite Maison Folie.  
→ [jardin@maisonfolie.be](mailto:jardin@maisonfolie.be)



### Cuisinons ensemble!

Le groupe cuisine partagée vous propose de cuisiner des bons petits plats sains ensemble et de questionner l'alimentation d'aujourd'hui et toute la vie qui l'entoure.  
→ [cuisine@maisonfolie.be](mailto:cuisine@maisonfolie.be)



### Engageons-nous dans la lecture!

Le groupe bibliothèque - Les Interstices - vous invite à la rencontre et au partage par la lecture dans leur bibliothèque engagée et citoyenne.  
→ [bibliotheque@maisonfolie.be](mailto:bibliotheque@maisonfolie.be)



### Viens brasser avec nous!

Fabriquer de la bière, c'est la mission du groupe brasserie, qui depuis 2022, a mis au point plus d'une dizaine de bières spéciales brassées au Cours du Malt.  
→ [brasserie@maisonfolie.be](mailto:brasserie@maisonfolie.be)



### Musicien·nes, artistes, mélomanes: bienvenue!

Ici, on programme des concerts et on fait de la musique ensemble lors de rendez-vous récurrents comme la Jam en folie un mardi soir par mois.  
→ [musique@maisonfolie.be](mailto:musique@maisonfolie.be)



### On vous dit tout sur le quartier!

Le groupe journal de quartier tisse des liens et raconte le projet Maison Folie et le quartier dans sa Gazette des Possibles!  
→ [journal@maisonfolie.be](mailto:journal@maisonfolie.be)

## Des groupes supports

Communication, suivi budgétaire et administratif, aménagement et planification des espaces, gestion du bar : les projets proposés par les citoyen·nes dans les groupes thématiques ont besoin de soutien et d'accompagnement ! C'est le rôle des comités supports qui contribuent également au copilotage transversal du projet Maison Folie. Il existe aujourd'hui 5 comités composés de citoyen·nes et de personnel de Mars - Mons arts de la scène. L'intégration au groupe se fait sur lettre de motivation.



### Ici on communique !

Réalisation de flyers, newsletters, vidéos, affiches ou encore gestion des réseaux sociaux, aidez-nous à assurer la communication des activités qui se déroulent à la Maison Folie...  
Récurrences des réunions :  
2 mardis/mois - 17h

[communication@maisonfolie.be](mailto:communication@maisonfolie.be)

### Organisez la mise à disposition des espaces !

Le rôle du groupe « lieu de vie » est de gérer les demandes d'occupation et de veiller au bon usage du cadre d'occupation, afin de permettre une cohabitation optimale entre diverses activités et divers usagers.  
Récurrences des réunions :  
tous les jeudis - 13h

[lieudevie@maisonfolie.be](mailto:lieudevie@maisonfolie.be)

### Plutôt peinture ou papier peint ?

Le groupe « aménagement » travaille collectivement à rendre les espaces accueillants, en phase avec les besoins et permettre la meilleure cohabitation possible.

[amenagement@maisonfolie.be](mailto:amenagement@maisonfolie.be)



### Et si on parlait modèle administratif et financier ?

Ce groupe est chargé du suivi des finances, de la gestion des budgets, de la recherche de financement et de la réflexion sur le futur modèle juridique.

[finance@maisonfolie.be](mailto:finance@maisonfolie.be)

### Envie de tenir le bar de la Maison Folie ?

Le groupe « bar » organise le bar de la Maison Folie lors des activités du lieu, ainsi que la mise à disposition de celui-ci à des tiers (association, partenaire...). Il est l'un des poumons économiques du projet Maison Folie.

[bar@maisonfolie.be](mailto:bar@maisonfolie.be)

## L'asbl de citoyen·nes

Depuis septembre 2024, le collectif des citoyen·nes de la Maison Folie s'est constitué en asbl. Celle-ci a pour objet de soutenir le développement des initiatives et actions citoyennes au sein du projet. Une façon d'incarner encore plus le pouvoir d'action citoyen, de renforcer l'auto-gestion des projets et de tisser plus de liens avec les autres initiatives citoyennes du territoire !

Elle structure son action autour de 4 missions principales :

- Représenter la dynamique citoyenne de la Maison Folie.
- Assurer l'hébergement administratif et financier de projets citoyens qui y sont développés.
- Assurer la recherche de financement pour les soutenir et les développer.
- Faciliter et stimuler le réseautage et les partenariats autour des projets.

Son organe d'administration a été élu à l'Assemblée des Jardinier·es du 7 septembre 24 : Maryam Abaoud, Baptiste Bailly, Myriam Beirnaert, Philippe Bouillon, Sandra Farrands, Marie Godart, Alberto Granados, Emeline Peron et Pierre Scoriel ont accepté de relever ce beau défi pour les 2 années à venir !

Envie d'en savoir plus ?  
[asbl@maisonfolie.be](mailto:asbl@maisonfolie.be)



## 4

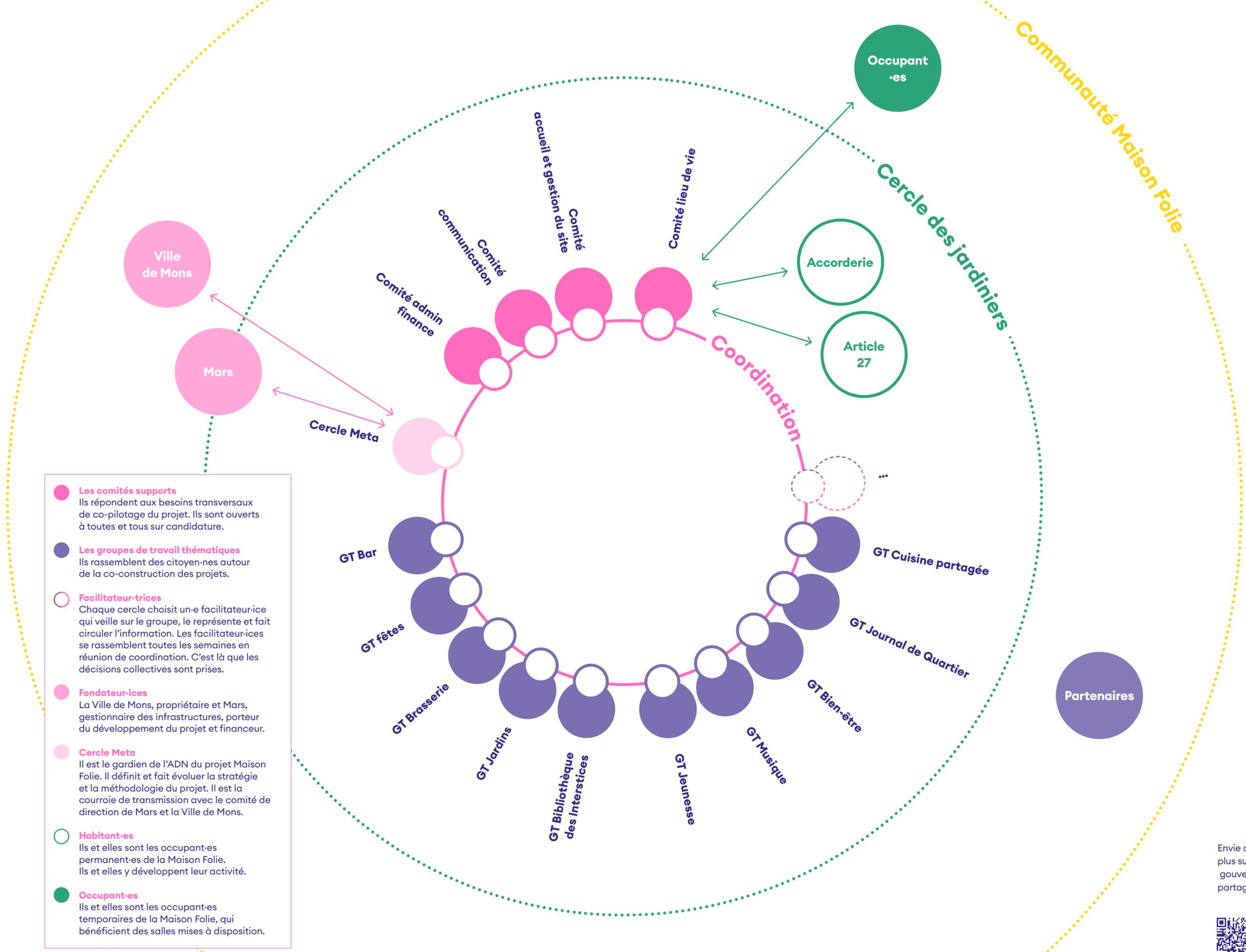
## Un fonctionnement: la gouvernance partagée

Dès le démarrage du projet, nous avons choisi, à travers la mise en place d'une gouvernance partagée, de développer une nouvelle culture d'organisation. Plus ouvert, plus inclusif, ce nouveau type de fonctionnement permet l'appropriation du lieu et du projet par les citoyen·nes et libère les initiatives. L'organigramme de la Maison Folie se dessine donc en cercles.

Chaque cercle est autonome dans son fonctionnement et sa prise de décision mais tous les cercles sont interdépendants et inter-reliés les uns aux autres.

Nous imaginons la Maison Folie comme un jardin. Nous y avons ouvert une jachère et aujourd'hui, nous «jardinons» le projet. Le cercle des jardiniers rassemble d'ailleurs tous·tes les participant·es actif·ves dans sa co-construction.





- **Les comités supports**  
 Ils répondent aux besoins transversaux de co-pilotage du projet. Ils sont ouverts à toutes et tous sur candidature.
- **Les groupes de travail thématiques**  
 Ils rassemblent des citoyen·nes autour de la co-construction des projets.
- **Facilitateur·trices**  
 Chaque cercle choisit un·e facilitateur·ice qui veille sur le groupe, le représente et fait circuler l'information. Les facilitateur·ices se rassemblent toutes les semaines en réunion de coordination. C'est là que les décisions collectives sont prises.
- **Fondateur·ices**  
 La Ville de Mons, propriétaire et Mars, gestionnaire des infrastructures, porteur du développement du projet et financeur.
- **Cercle Meta**  
 Il est le gardien de l'ADN du projet Maison Folie. Il définit et fait évoluer la stratégie et la méthodologie du projet. Il est la courroie de transmission avec le comité de direction de Mars et la Ville de Mons.
- **Habitant·es**  
 Ils et elles sont les occupant·es permanent·es de la Maison Folie. Ils et elles y développent leur activité.
- **Occupant·es**  
 Ils et elles sont les occupant·es temporaires de la Maison Folie, qui bénéficient des salles mises à disposition.

Envie d'en savoir plus sur la gouvernance partagée ?



5

## Le projet en quelques chiffres

**106** citoyen·nes impliqué·es  
(les jardinier·es)

**8** espaces mis à disposition

**9** groupes thématiques qui fabriquent des projets

**1000** occupations par an

**5** comités supports qui soutiennent les projets

**3** associations / habitants  
Mars, Article 27, L'Accorderie

**5700** litres de bière locale et artisanale, brassés par le groupe bière

**10** jeunes accueillis en service citoyen

**22** jams musicales organisées par le groupe musique

# Le projet demain

Pistes de travail  
pour l'avenir



La Maison Folie, c'est un peu comme un laboratoire permanent. On reste attentif-ves aux besoins du projet et du territoire, on imagine, on essaye, on voit si ça marche et ensuite on implante... Puis, on ré-imagine!  
C'est de cette façon que le projet évolue, petit à petit, en tentant de rester juste et agile! Si de nombreux projets se sont peu à peu installés, d'autres chantiers sont encore au stade de recherche et d'expérimentation...

Petit tour du côté des éprouvettes...



### Plus de liens avec les voisin-es et les forces vives montoises!

Qui dit déménagement, dit nouveau quartier! Dès notre arrivée au sein de la P'tite Maison Folie, nous avons eu à coeur de tisser des liens étroits avec nos voisin-es proches. Un comité de voisinage est en train de se constituer pour faciliter les échanges et pourquoi pas, initier une nouvelle dynamique de quartier...  
Par ailleurs, l'envie est bien présente de profiter de cette situation plus centrale en ville pour s'ouvrir encore d'avantage, tisser avec de nouveaux partenaires associatifs, citoyens, académiques ou entrepreneuriaux du territoire.  
Affaire à suivre!



### L'évolution de la gouvernance avec la création de l'asbl citoyenne

À la Maison Folie, expérimenter la gouvernance partagée est un chantier permanent. Les « ateliers de gouvernance », organisés régulièrement, nous permettent de prendre collectivement du recul pour poser un regard sur la façon dont nous fonctionnons ensemble, les besoins qui émergent, les tensions qui peuvent survenir et les nouvelles idées qu'on pourrait mettre en place.  
Aujourd'hui un grand chantier s'ouvre à nous: jusqu'ici hébergée au sein de Mars, la dynamique citoyenne prend corps au sein de l'asbl du *Collectif Citoyen* de la Maison Folie. L'association devient une partenaire à part entière au sein de la gouvernance aux côtés de Mars et de la Ville de Mons. Qui est responsable de quoi? Quels sont les périmètres des différentes parties prenantes? Comment articuler nos missions? Comment structurer juridiquement ces partenariats pour l'avenir? Avec quels impacts dans le quotidien? Etc.  
Voici quelques-unes des questions qui vont nous occuper dans les prochains mois.

### Un modèle économique à construire et expérimenter

Parallèlement au chantier gouvernance, un autre chantier qui y est intimement lié: quel modèle économique demain pour la Maison Folie? Actuellement, c'est Mars - Mons arts de la scène, porteur du projet, qui en est la principale source de financement. Comment travailler ensemble pour diversifier les sources de revenus et affranchir le projet de cette unique tutelle? Comment consolider le budget dédié aux projets des groupes de travail? Comment valoriser les apports des parties prenantes? Comment diriger les flux financiers générés par les GTs? Mais aussi... Comment quantifier l'apport humain versus l'apport financier?  
Les questions économiques abondent au sein du projet Maison Folie. Des expérimentations sont en cours pour créer, pas à pas, un modèle qui soit juste par rapport aux valeurs et à l'ambition de la Maison Folie: une diversification des recettes pour un projet plus autonome, la recherche d'autres partenaires, le test d'autres types d'activités ou de services, la mise en place de mécanismes inclusifs et solidaires pour en permettre l'accès à tous et toutes, un modèle contributif qui permette petit à petit la constitution d'un « pot commun » pour financer les projets...

### Incarner la vision et les valeurs de la Maison Folie

Créativité, imagination, coopération, inclusivité, solidarité, écoresponsabilité... Nos valeurs sont fortes! Mais que signifient-elles concrètement? Comment fait-on pour « expérimenter d'autres modèles de société sur nos territoires » et pour rester alertes par rapport à ce grand défi? Au sein des groupes de travail, lors des activités et dans la vie du lieu, nous souhaitons réfléchir à nos pratiques et nos comportements pour que cet engagement ne reste pas des paroles en l'air. Une charte relationnelle existe d'ores et déjà. Nous planchons sur d'autres idées pour incarner notre vision au quotidien.

### Continuer de stimuler la rencontre artistique

La P'tite Maison Folie est peuplée d'artistes citoyen-nes: le groupe de travail « musique » brasse le vivier local, tous styles confondus; les étudiants en art des écoles montoises et artistes locaux s'approprient les espaces pour des répets, des performances; l'espace partagé accueillent régulièrement des petites expositions...  
Par ailleurs, la programmation de Mars y trouve refuge, pour des projets intimes ou atypiques, avec des artistes (souvent également médiateur-ices) qui souhaitent jouer le jeu du territoire, rencontrer ses habitant-es.  
Aujourd'hui, nous souhaitons nous pencher sur ce précieux lien pour renforcer la présence artistique en nos murs et les interactions avec la vie de lieu et des collectifs citoyens qui l'habitent.



### Préparer le retour à la Maison Folie

Deux ans, ça passe très vite!  
Et le chantier de rénovation énergétique de la Maison Folie, rue des Arbalestriers, sera bel et bien une aventure en soi. Nous garderons un oeil attentif à la métamorphose de « notre » maison afin d'imaginer, doucement, la meilleure façon de ré-habiter les espaces et d'y déployer toutes les graines qui auront germé dans la P'tite Maison Folie de transition.

Envie de nous aider à creuser ces questions? Contactez-nous à [info@maisonfolie.be](mailto:info@maisonfolie.be)

# P'tite Maison Folie

Rue de Nimy, 46  
7000 Mons

info@maisonfolie.be

065 39 59 12

www.maisonfolie.be



## Horaires d'ouverture

Espace partagé (Le Salon)  
du lun. au ven. de 10h à 18h  
(en soirée et le week-end selon événements)

# | mars >

Un projet soutenu par Mars – Mons arts de la scène

2024 – Éditeur responsable : Philippe Degeneffe  
Illustrations : Mathieu Flasse

